

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Jeudi 6 juillet 2023

POUVOIR

Pour l'exercice du droit de vote en séance
durant l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 2023

(à renvoyer à 3AF avant le 5 juillet 2023 à 12h00)

Je, soussigné(e)

Donne pouvoir à

de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 2023 pour prendre part à toutes délibérations et émettre tous votes sur les points figurant à l'ordre du jour.

Date :

Signature :

Précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

Rappel de l'article 8 des Statuts :

Chaque membre présent ne peut détenir plus de cinq pouvoirs en sus du sien.

Rappel de l'article 11 du Règlement intérieur :

Les procurations peuvent être soit nominatives, soit adressées au Conseil d'Administration qui en dispose.